



Projet du relogement du service courrier à Pau Orléans : **LA CAVE SE REBIFFE !**

Suite à l'implantation du Centre de Contact au 29 rue Monpezat, la partie IFU du SIE Pau Sud doit s'installer dans la partie du rez-de-chaussée du bâtiment rue d'Orléans qui abrite notamment le service mutualisé du courrier.

Par conséquent, la Direction Locale a imaginé transférer ce service du courrier au sous-sol du bâtiment, **c'est-à-dire à la cave, dans un local mal ventilé, sans ouverture décente sur la lumière du jour, au motif que ce travail ne demande pas une présence constante dans ce local !**

Bien évidemment, ceci a été envisagé sans aucune discussion avec les agents du site !

La CGT Finances Publiques 64 a rencontré le 6 janvier M. Cagnat pour lui demander des explications quant à ce relogement qui n'a fait l'objet d'aucune information auprès des élus en CTL ou des représentants en CHS-CT.

M. Cagnat nous a indiqué que les chefs de service avaient tous été sollicités sur ce projet **mais seulement eux...** (et il n'est même pas sûr qu'il y ait unanimité de ceux-ci sur cette organisation !)

Les agents du site se sont majoritairement et solidairement exprimés **contre** l'installation du service du courrier au sous-sol du bâtiment, qui n'est pas un lieu répondant à des conditions de travail décentes.

Ils refusent qu'un ou plusieurs agents soit obligé de travailler même de manière temporaire au sous-sol du bâtiment.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 64 CONDAMNE LA PRÉCIPITATION DE LA DIRECTION ET APPORTERA TOUT SON SOUTIEN AUX ACTIONS DES AGENTS, DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE.

D'ORES ET DÉJÀ, ELLE DEMANDE À LA DIRECTION LOCALE DE TROUVER UNE AUTRE SOLUTION POUR RELOGER LE SERVICE DU COURRIER.

Les co secrétaires CGT Finances Publiques 64
Eric JUMBOU – Eric MANRY